



Le risque sismique

Un séisme est une fracturation brutale des roches le long de failles en profondeur dans la croûte terrestre (rarement en surface). Le séisme génère des vibrations importantes du sol qui sont ensuite transmises aux fondations des bâtiments.

Mémo-risque :

- > le 30 septembre 2002 à 8 h 44 : séisme de magnitude 5,4 sur l'échelle de Richter dans la région d'Hennebont (56), avec une réplique de magnitude 4,1 à 12 h 06
- > le 11 octobre 2013 à 14 h 52 : séisme de magnitude 3,9 dans la région de Brest
- > le 11 décembre 2013 à 23 h 49 : séisme de magnitude 3,5 dans la région du Faou, avec une réplique le 12 décembre 2013 à 3 h 22

Le département du Finistère est classé en zone de sismicité 2.

Mesures de prévention mises en œuvre :

- > connaissance du risque
- > surveillance et prévision des phénomènes
- > prise en compte du risque lors des nouvelles constructions
- > information et éducation sur les risques
- > retours d'expérience

Les bons réflexes :

- > ne pas aller chercher ses enfants à l'école
- > Dans un bâtiment :
 - ne pas sortir
 - s'abriter près d'un mur, une colonne porteuse ou sous des meubles solides
 - s'éloigner des baies vitrées, des fenêtres
- > Dans la rue :
ne pas rester sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (ponts, corniches, toitures etc.)
- > En voiture :
s'arrêter loin de tout ce qui peut s'effondrer (ponts, bâtiments, etc.)
couper le moteur, ne pas descendre et attendre la fin de la secousse

Le Bureau Central Sismologique Français - BCSF [↗](#)

Publications

Le DICRIM

Juin 2017

∨ TÉLÉCHARGER
(3,30MO)

► TOUTES LES PUBLICATIONS

Commentaires

Nom (obligatoire)

Prénom (obligatoire)

Adresse mail : (obligatoire)

Commentaire (obligatoire)

Votre commentaire sera publié après avis du webmaster du site <div class="g-recaptcha" data-sitekey="6Lf7uagUAAAAACavhJ7prlpwfAO2KTfEBx4LRjQF"></div>

✖ EFFACER

✓ ENVOYER

Dernière mise à jour le : **06 novembre 2018**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826

29238 BREST CEDEX 2

Tel. : 02 98 33 50 50

www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

HÔTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834

29238 BREST CEDEX 2

Tel. : 02 98 00 80 80

www.brest.fr

Accueil au guichet :

de 8h30 à 17h30 du lundi au vendredi

(de 8h30 à 17h en juillet et août)

et le samedi matin de 9h à 12h.

Ouverture à 9h30 les 2e et 4e mardi du mois.

Fermé le samedi en juillet août

sauf le dernier samedi avant la rentrée scolaire.

Accueil téléphonique au 02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h à 18h

Samedi de 8h30 à 12h30

Accueil des mairies de quartier :

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

sauf le jeudi ouverture à 9h30

Fermé le samedi en juillet août

sauf le dernier samedi avant la rentrée scolaire.

Mairie de quartier de Bellevue / 25, place Napoléon III

Mairie de quartier de l' Europe / 31, rue Saint-Jacques

Mairie de quartier de Lambézellec / 25, rue Robespierre

Mairie de quartier des Quatre-Moulins / 200, rue Anatole France

Mairie de quartier de Saint-Marc / 124, rue de Verdun

Mairie de quartier de Saint-Pierre / 26, rue Jean-François Tartu